

**Annexe 45-501A10**  
**Avis d'événements déterminés (Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard)**

Il s'agit de l'annexe prescrite par les articles 67 et 88.1 du Règlement de l'ARMC 45-501 *Dispenses de prospectus et d'inscription* pour mettre à la disposition des détenteurs d'actions acquises dans les conditions prévues aux articles 49 ou 72 du Règlement de l'ARMC 45-501 un avis de la survenue d'événements déterminés.

**PARTIE 1 NOM ET ADRESSE DE LA CDEC OU DE L'EDEC**

*Prière de fournir les renseignements suivants :*

Nom complet officiel :

Adresse municipale :

Municipalité :

Province :

Code postal :

Site Web :

**PARTIE 2 ÉVÉNEMENT DÉTERMINÉ**

L'événement décrit à la partie 3 est le suivant : [Choisir au moins un événement dans la liste ci-dessous]

- un changement fondamental dans la nature des activités de la CDEC ou de l'EDEC ou une cessation de ses activités;
- un changement important à la structure du capital de la CDEC ou de l'EDEC;
- une réorganisation, une fusion ou un regroupement important auquel est partie la CDEC ou l'EDEC;
- une acquisition ou aliénation importante d'actifs, de biens ou d'une participation dans une coentreprise;
- un changement au sein du conseil d'administration ou de la haute direction de la CDEC ou de l'EDEC, y compris le départ du chef de la direction, du directeur financier, du directeur de l'exploitation ou du président de l'émetteur ou de personnes exerçant des fonctions similaires.

Date à laquelle l'événement a eu lieu : (jj/mm/aaaa)

### **PARTIE 3 DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT**

Fournir une courte description de l'événement indiqué à la partie 2.

### **PARTIE 4 PERSONNE-RESSOURCE**

Veillez préciser le nom, le titre ainsi que le numéro de téléphone et l'adresse électronique professionnels d'une personne-ressource de la CDEC ou de l'EDEC avec qui il est possible de communiquer au sujet de l'événement indiqué à la partie 3.